



FORMULAIRE D'INSCRIPTION
EXPOSITION – ART AU CAFÉ

IDENTIFICATION

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____ Ville : _____

Code postal : _____ Téléphone : _____

Adresse courriel : _____

Discipline et / ou technique _____

STATUT ET FORMATION

Amateur Semi-professionnel Professionnel

MODALITÉS D'EXPOSITION

Définition : Le Service de la culture est responsable de toutes les expositions au Café centre d'art. L'exposition se fait à même l'espace de restauration Les Touillés Café-Traiteur. Les œuvres y sont déposées en consigne pour vente directe avec l'artiste.

Localisation : L'espace d'exposition est situé au Café centre d'art au 536, boulevard Marie-Victorin, Boucherville.

Calendrier : La Ville de Boucherville établit le calendrier d'exposition. Les périodes d'exposition sont modulables selon les besoins du Service de la culture. La Ville de Boucherville se réserve le droit d'attribuer cet espace selon les projets en cours au Café centre d'art.

Renseignements :
Service de la culture
536, boul. Marie-Victorin, Boucherville, Québec, J4B 1W9
Téléphone : 450 449-8300, poste 8651 | Courriel : culture-patrimoine@boucherville.ca





FORMULAIRE D'INSCRIPTION EXPOSITION – ART AU CAFÉ

- Frais : Il n'y a aucun frais d'exposition. Les ventes se concluent directement avec l'artiste.
- Services : Un rail d'exposition de 24', filins et crochets sont fournis. L'artiste reçoit l'aide d'une agente culturelle pour le montage, le démontage et l'identification des œuvres.
- Promotion : La Ville de Boucherville assure la promotion de l'artiste en consigne à même l'espace d'exposition et dans les outils qu'elle juge pertinents.
- Assurance : L'artiste est avisé que l'espace est dédié à la restauration et à divers événements dont la diffusion culturelle et la location privée. Il doit assurer lui-même ses œuvres en cas de bris, dommages, vols ou autres. La Ville de Boucherville et Les Touillés Café-Traiteur ne pourront être tenus responsables.
- Critères : L'artiste doit être **résidant** de Boucherville. La qualité du dossier, la variété des médiums et des sujets, le propos des œuvres (en adéquation avec un espace public) sont retenus comme critères de sélection. La Ville de Boucherville se réserve le droit de faire appel aux artistes inscrits à son répertoire culturel.
- Sélection : Le dépôt des dossiers se fait **en continu** à la réception du Café centre d'art. Un mois avant l'accrochage, la Ville de Boucherville communique avec l'artiste sélectionné.

MISE EN CANDIDATURE

- L'exposant a déjà fourni un dossier pour l'appel de dossier de La Galerie, la Galerie Vincent-D'Indy ou la Galerie 500 saison 2017-2018 et désire que son dossier soit transféré directement à la responsable. Seul le formulaire sera requis.



FORMULAIRE D'INSCRIPTION
EXPOSITION – ART AU CAFÉ

Joindre au présent formulaire un dossier complet de l'artiste :

- Curriculum vitae;
- Résumé de la démarche artistique;
- Dix (10) photographies d'œuvres récentes, identifiées, numérotées et accompagnées d'une liste descriptive (numéro, artiste, titre de l'oeuvre, médium, année, dimensions, valeur);

Les dossiers sur papier, CD-ROM ou clés USB sont acceptés. Les dépôts par courriel seront uniquement reçus via un site de transfert de données.

L'artiste résidant est encouragé à s'inscrire au répertoire culturel en ligne via le lien boucherville.ca/repertoire.

Important : veuillez noter que les dossiers ne seront pas retournés aux artistes et seront conservés pour une période de deux (2) ans.

Faire parvenir votre dossier à l'attention de :

Service de la culture – Art au Café
536, Boulevard Marie-Victorin
Boucherville QC J4B 1W9
Ou à : culture-patrimoine@boucherville.ca

L'artiste atteste avoir lu les présentes modalités et s'engage à les respecter lors de son exposition.

Signature de l'artiste

Date